



L'essentiel de l'activité 2024

Fédération de la
MARNE





our après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le

Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans

matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à

Secours populaire Tout ce qui est humain est nôtre

vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage: il rassemble et crée

du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

Fédérations

98 000

Bénévoles

168

Organisations partenaires en Europe et dans le monde

651

Comités locaux

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Le programme pluri-annuel Mieux Manger Pour Tous (MMPT) s'articule autour de 2 volets : l'un national (denrées alimentaires en circuit court) et l'autre local (actions locales de solidarité alimentaire et couverture des zones blanches). Les structures Secours populaire ont continué à s'approvisionner auprès de producteurs locaux et à créer des liens avec ces derniers afin de renforcer l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes accueillies dans les permanences.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le mouvement, en lien avec ses partenaires, s'est mobilisé en faveur de l'accès au sport à travers une multitude d'initiatives : places pour les épreuves des JOP, financement de licences sportives, dons de matériel sportif, Billetterie Solidaire, membres de l'Association porteurs de la flamme olympique et paralympiques. Au total : 400 adultes, jeunes et enfants répartis en 60 délégations de 33 pays pour assister aux Jeux.

LES URGENCES

Cette année, le Secours populaire s'est particulièrement mobilisé face aux urgences, qui résultent pour la plupart de conflits armés ou de catastrophes climatiques. Cyclone à Mayotte, inondations en Espagne, guerre en Palestine, bombardement au Liban... l'association a lancé plusieurs appels aux dons qui ont permis de soutenir les actions de ses partenaires locaux.



Le mot du trésorier

« Le Secours populaire français repose sur l'engagement et l'action pour combattre les inégalités, la précarité, la misère. » Si notre association est connue et reconnue par un public nombreux et divers en France et même ailleurs presque dans le monde entier, elle le doit aux valeurs sur lesquelles elle est basée et sur les principes qui guident les hommes, les femmes et les enfants qui agissent sur la planète pour que vive la solidarité. En effet, le Secours populaire français repose sur l'engagement et l'action pour combattre les inégalités, la précarité, la misère. Pour y parvenir, les collecteurs de notre association font appel à la générosité du public et créent les conditions de la mise en mouvement et de l'accès aux droits de celles et ceux que rejette le système social. Grâce à la générosité de nos nombreux donateurs, notre association est en capacité de répondre aux besoins exprimés par les personnes aidées, par des ressources diversifiées, qu'elles soient financières ou matérielles. Cette indépendance sur le plan financier, ainsi que la capacité à répondre aux besoins exprimés par celles et ceux qui nous font part de leur mal-être, font du Secours populaire français une grande association de solidarité respectée depuis bientôt 80 ans. Les bénévoles qui la composent tiennent à ce que chaque donateur, chaque donatrice, à travers ce bilan d'activité « La solidarité en action », soit clairement informé et surtout remercié pour sa fidèle générosité.

Véronique OUDOT LANGLOIS, Trésorier général



Témoignage

“

Le Secours populaire m'aide au quotidien pour l'alimentation, les vêtements et les loisirs, en échange d'une participation symbolique. Je suis aussi partie en vacances grâce à l'association. Pendant une semaine on s'est promené, baigné et on a mangé des glaces. Cela fait très longtemps que je n'étais pas partie en vacances. Après avoir passé des moments très difficiles, j'ai ressenti une grande quiétude. Je m'en souviendrai toujours.

”

Dominique, personne soutenue et bénévole à Brive-la-Gaillarde

SECOURS POPULAIRE EN CHIFFRES

3,7 millions

de personnes aidées en France



accès alimentaire



accès aux soins et à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



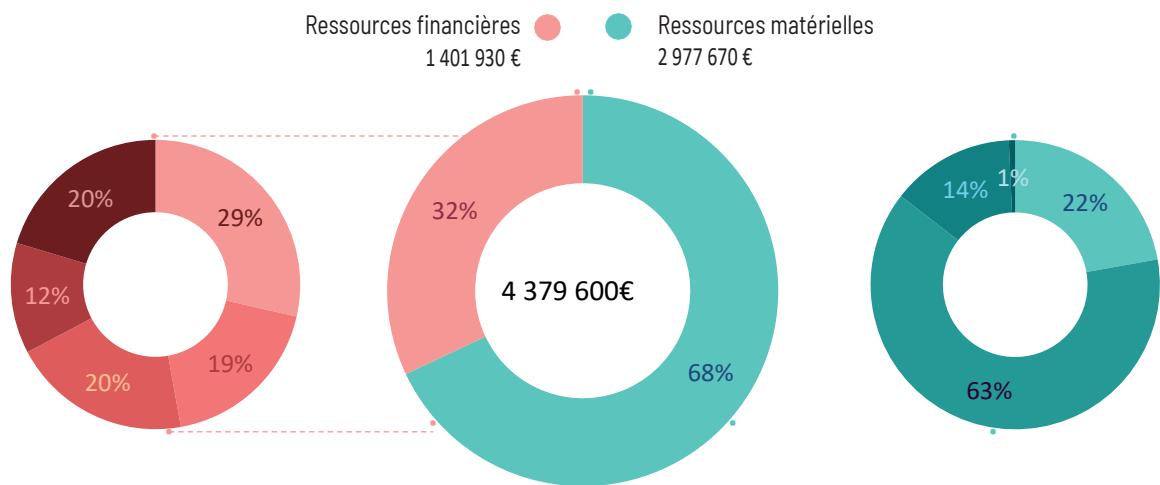
accompagnement juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent 68% de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour 29%

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour 19%, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour 20% et de participations des destinataires de la solidarité pour 12%, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2024



Répartition des ressources financières

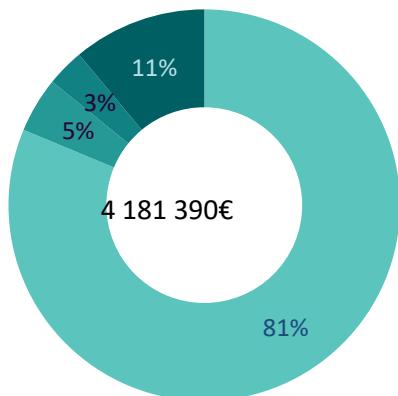
- 29 % Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)
400 256 €
- 19 % Subventions
261 367 €
- 20 % Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)
281 408 €
- 12 % Participations des destinataires de la solidarité
173 409 €
- 20 % Autres produits divers
285 490 €

Répartition des ressources matérielles

- 22 % Produits alimentaires
660 848 €
- 63 % Bénévolat
1 885 228 €
- 14 % Dons en nature neufs
410 487 €
- 01 % Prestations en nature
21 107 €

Emploi des ressources financières et matérielles en 2024

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



- 81 % Actions de solidarité en France 3 398 938 €
- 05 % Actions de solidarité à l'étranger 190 840 €
- 03 % Frais de recherche de fonds 130 255 €
- 11 % Frais de fonctionnement 461 357 €

Avec 100€ de générosité du public



Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **95 358 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de

compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2024, elles représentent **2 977 670 €**, soit **68%** du total des ressources dont **43%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour 270 € d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 €  270 €

95 358
heures de bénévolat ont été réalisées cette année.



Grace à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2024 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

Patrimoine



2 051 152 €

Locaux
Terrains et bâtiments



16 319 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de stockage, etc.



98 759 €

Matériel de transport



2 251 €

Matériel de bureau et informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2024 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2024, les fonds dédiés représentent **75 231** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités. Elle s'élève à **1 459 280** euros fin 2024, en augmentation de **10%** par rapport à 2023.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2024. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

Une partie importante de la trésorerie disponible a été placée dans des fonds qui respectent nos valeurs. Ces placements ont généré des produits financiers, qui seront utilisés pour améliorer encore nos actions envers les personnes aidées (en 2024 : 21 090 €).

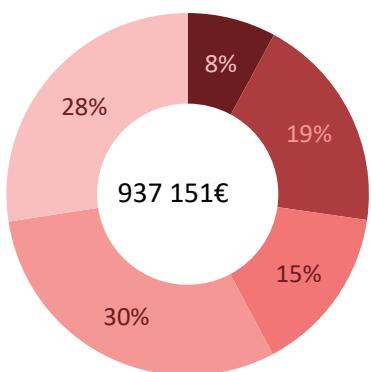
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par

exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2024, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



- 28 % Pauvreté Précarité 256 934 €
- 30 % Alimentaire 284 504 €
- 15 % Animation du réseau solidarité en France 140 087 €
- 19 % Vacances et Journées bonheur 181 610 €
- 08 % Pères Noël verts 74 016 €

Témoignage

Les publics que nous accueillons font face à des difficultés qui s'accumulent et les font basculer dans une situation de plus en plus précaire. Face à ce raz-de-marée de la misère, notre réponse ne consiste pas à créer un dispositif pour chaque forme de précarité, mais plutôt à proposer un accompagnement global. En ouvrant les portes de notre association, nous offrons l'étendue de nos actions. Notre ambition est de donner, à tous ceux qui en ont besoin, l'ensemble des clés nécessaires pour se relever et aller de l'avant.

“

Nicolas Champion, Secrétaire National

LA SOLIDARITÉ EN FRANCE

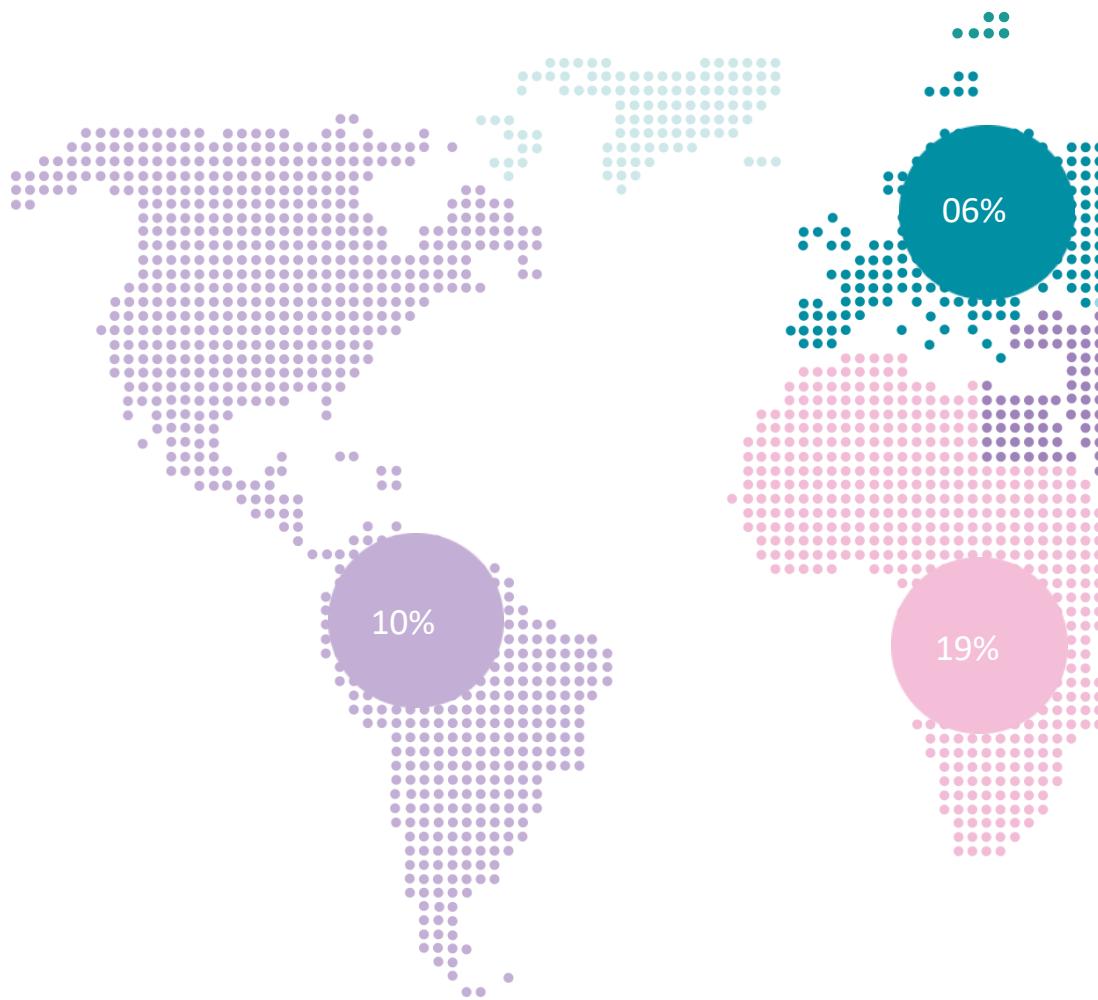


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes

de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

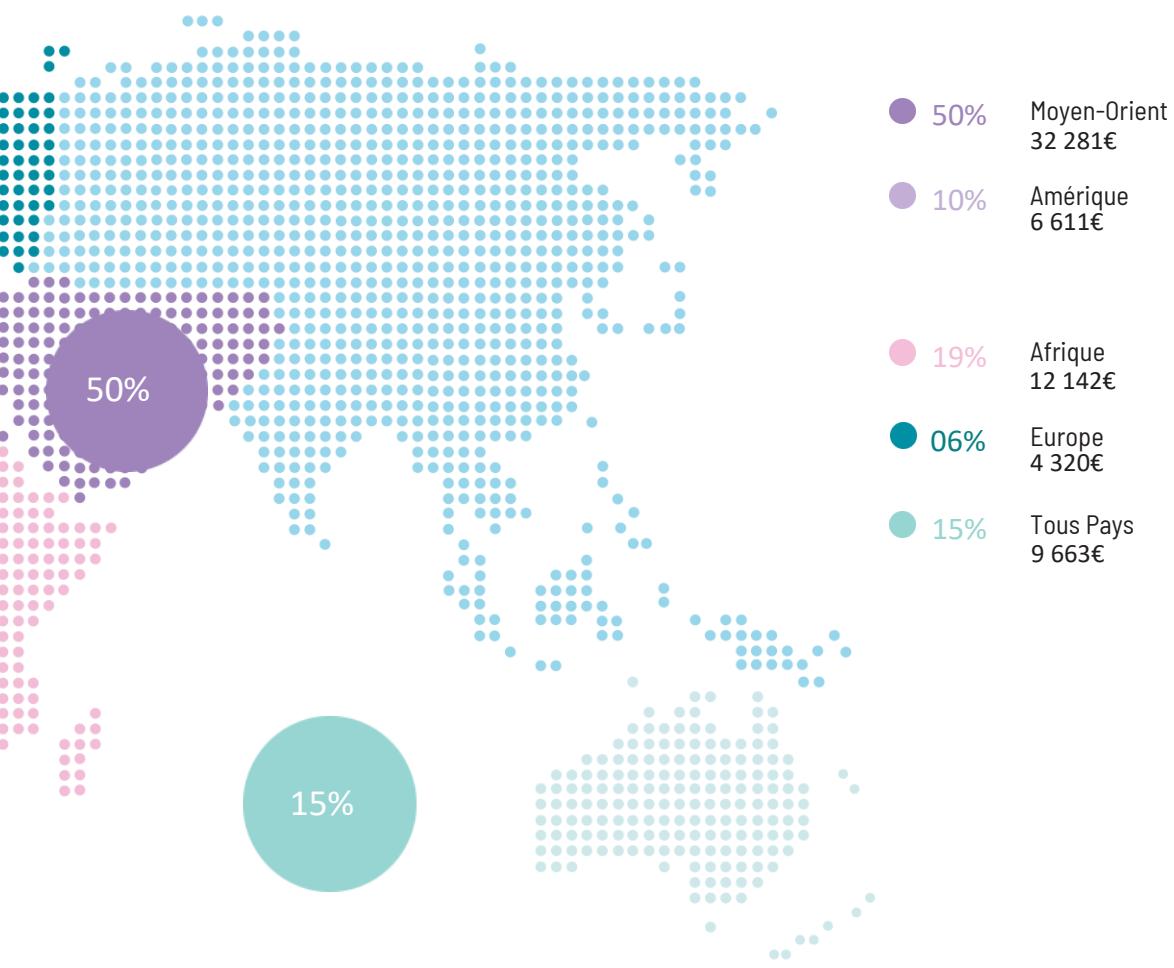
Répartition des budgets selon la zone géographique



Témoignage

“ Nous avons des équipes mobiles qui vont vers les blessés qui ne peuvent pas se déplacer. Elles leur font des pansements, soignent leurs blessures et les aident psychologiquement. Nous avons même des jeunes bénévoles formidables qui essaient d'organiser des activités récréatives. Nous sommes tellement fiers de nos équipes qui souhaitent rester auprès des blessés au péril de leur vie. ”

Docteur Barghouti, président de PMRS, partenaire en Palestine



LA SOLIDARITÉ HORS DE NOS FRONTIÈRES



Pas d'action Sans don

Votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à agir.



contact@spf51.org

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.

Photos : © Nathalie Bardou / Christophe Da Silva / Nelson Navin / Jean-Marie Rayapen